

SECTION XV: LE MANIFESTE LINGUISTIQUE DE GEOFF[ROY] TORY [1529]: ARGUMENTATION ET TERMINOLOGIE

Nico LIOCE – Pierre SWIGGERS
(IVO Brugge – KU Leuven – FWO Vlaanderen – Université de Liège)

Pour quelques langues européennes, un investissement grammaticographique important est attesté dès le Moyen-Âge (dans le domaine roman, c'est le cas de l'occitan), mais pour la plupart des langues occidentales il faut attendre la Renaissance pour voir se mettre en place une importante activité de «grammatisation» des langues vernaculaires (cf. AUROUX éd. 1992, AUROUX 1992). C'est à cette époque que les langues vernaculaires revendiquent un statut égal à celui des langues savantes. Ce mouvement d'émancipation des vernaculaires se manifeste, d'une part, par une production grammaticographique soutenue, et ce dans plusieurs familles et sous-groupes linguistiques (AHLQVIST éd. 1987), d'autre part, dans des publications «pamphlétaires». Parmi le nombre relativement élevé de textes datant du XVI^e siècle préconisant «l'élaboration» et «l'exaltation» de la langue vulgaire, la *Deffence, et Illustration de la langue françoise* de Joachim DU BELLAY [1549] constitue l'exemple sans doute le plus connu (v. l'édition récente dans TLF: MONFERRAN éd. 2007).

Ce serait une erreur, pourtant, d'oublier que le poète de la Pléiade avait eu, dans ce domaine, plusieurs prédécesseurs. DANTE, bien sûr, avait défendu la langue vernaculaire dans son *De Vulgari Eloquentia* [rédigé au début XIV^e siècle], texte inachevé qui n'eut d'influence qu'à partir du milieu du XVI^e siècle. L'Espagnol Juan de VALDÉS écrivit son *Diálogo de la lengua* à Naples en 1535/1536; le *Dialogo delle lingue* de l'Italien Sperone SPERONI, modèle direct de DU BELLAY, date de 1542. En France, DU BELLAY eut aussi des prédécesseurs dans la défense du vernaculaire: citons, à titre d'exemple, Pierre SALIAT (*fl.* 1536-1556), le poète anonyme du manuscrit de Soissons, Jacques PELETIER DU MANS dans sa traduction française de l'*Art poétique* d'HORACE (1541), ou l'apologie du français par Jean LE BLOND (1546-1548/1549) (v. les travaux de AULOTTE 1965, CHOCHÉYRAS 1966, FINK 1981, HALLOWELL 1960).

L'honneur d'avoir été le premier à revendiquer, publiquement et dans un texte imprimé, une codification grammaticale du français revient pourtant à un homme qui devança de plus de dix ans les auteurs français cités. En 1529 paraît un ouvrage «curieux», intitulé *Champ fleury Au quel est contenu Lart & Science de la deue & vraye Proportion des Lettres Attiques, qu'on dit autrement Lettres Antiques, & vulgairement Lettres Romaines proportionnees selon le Corps & Visage humain* (TORY 1529 [1931/1973], 1529 [1998]). L'auteur, Geoff[roy] TORY (1480-1533), partageait, en philologue humaniste, l'engouement pour la culture gréco-latine avec d'autres apologistes du vernaculaire comme DU BELLAY. Après avoir parfait ses connaissances en Italie, il se fit imprimeur et typographe (BERNARD 1857, 1865² [1963], 1909 [1969]; COHEN 1931 [1973], GRINEVALD 1998, NORDQVIST 1962, JOUANNA 2001); on lui attribue notamment un rôle important dans l'introduction, des accents, de la cédille et de l'apostrophe dans l'orthographe française (cf. CATACH 1968: 31-50).

Dans *Champ fleury* [variante graphique: *Champfleury*] s'allient l'érudition livresque caractéristique des humanistes et un goût de l'allégorisation et de l'interprétation tropologique soulignant la continuité avec la culture médiévale. L'objectif principal de TORY est de restituer le dessin des lettres romaines, dont il souligne les analogies proportionnelles avec le corps humain. L'ouvrage est divisé en trois livres, les deux derniers traitant respectivement de «Linuention des Lettres Attiques, & de la conference proportionnelle dicelles au Corps & Visage naturel de Lhomme parfait» (TORY 1529 [1931/1973]: Ai^v) et du dessin et de la prononciation des lettres. Le premier livre, en revanche, est entièrement consacré à une «exhortation a mettre & ordonner la Langue Françoise par certaine Reigle de parler elegamment en bon & plussain Langage Francois» (*ibid.*), et contient un vigoureux appel à une «grammatisation» du français.

Notre communication consistera en une analyse de cette argumentation en faveur de la codification du français, et de la terminologie dans laquelle TORY couche ses conceptions sociolinguistiques et grammaticales. Nous nous efforcerons aussi de montrer la récurrence de certains des arguments de TORY dans d'autres écrits en faveur de l'émancipation de la langue vulgaire, en soulignant par là la continuité de ce mouvement d'émancipation dans l'ensemble du monde roman.

Références bibliographiques

- AHLQVIST, Anders. Éd. 1987. *Les premières grammaires des vernaculaires européens. Histoire Épistémologie Langage* 9/1.
- AULOTTE, Robert. 1965. "Une Défense manuscrite de la langue française au XVI^e siècle". *Bibliothèque d'humanisme et renaissance* 27. 513-522.
- AUROUX, Sylvain. 1992. "Introduction. Le processus de grammatisation et ses enjeux". In: AUROUX éd. 1992. 11-64.
- . Éd. 1992. *Histoire des idées linguistiques. Tome 2: Le développement de la grammaire occidentale*. Liège: Mardaga.
- BERNARD, Auguste. 1857. *Geofroy Tory, peintre et graveur, premier imprimeur royal, réformateur de l'orthographe et de la typographie sous François I^{er}*. Paris: Tross.
- . 1865². *Geofroy Tory, peintre et graveur, premier imprimeur royal, réformateur de l'orthographe et de la typographie sous François I^{er}*. Deuxième édition, entièrement refondue. Paris: Tross [Réimpr.: Nieuwkoop: De Graaf].
- . 1909 [1969]. *Geofroy Tory. Painter and Engraver: First Royal Printer: Reformer of Orthography and Typography under François I. An Account of his Life and Works*, by —. Translated by George B. IVES. S.l.: The Riverside Press [Réimpr.: New York: Kraus Reprint].
- CATACH, Nina. 1968. *L'Orthographe française à l'époque de la renaissance (Auteurs – Imprimeurs – Ateliers d'imprimerie)*. Genève: Droz [Publications romanes et françaises CI].
- CHOCHEYRAS, J. 1966. "En marge de la "Défense et illustration", Pierre Saliat: une préface critique de 1537". *Bibliothèque d'humanisme et renaissance* 28. 675-679.
- COHEN, Gustave. 1931 [1973]. "Avant-propos". In: TORY 1529 [1931/1973]. i-xix.
- FINK, Robert J. 1981. "Une "Deffence et illustration de la langue française" avant la lettre: la traduction par Jacques Peletier de l'Art poétique d'Horace". *Revue canadienne de littérature comparée* 8. 342-363.
- GRINEVALD, Paul-Marie. 1998. "Préface". In: TORY 1529 [1998]. 7-11.
- HALLOWELL, Robert E. 1960. "Jean Le Blond's Defense of the French Language (1549)". *The Romanic Review* 51. 86-92.
- JOUANNA, Arlette. 2001. "Tory, Geoffroy (Bourges, vers 1480 – Paris, 1533)". In: JOUANNA – HAMON – BILOGHI – LE THIEC 2001.1099b-1101a.
- JOUANNA, Arlette – HAMON, Philippe – BILOGHI, Dominique – LE THIEC, Guy. 2001. *La France de la Renaissance. Histoire et dictionnaire*. Paris: Laffont.
- MONFERRAN, Jean-Charles. Éd. 2007. *Joachim Du Bellay. La Deffence, et Illustration de la Langue Françoise*. Édition critique par — & L'Olive. Texte établi avec notes et introduction par Ernesta CALDARINI. Genève: Droz (*Textes Littéraires Français*).

- NORDQVIST, Nils. 1962. *Bokstävernas Mytologi. Enligt Champ Fleury av Geofroy Tory* [La mythologie des lettres. D'après Champ Fleury de Geofroy Tory]. Stockholm: Tryckeri Aktiebolaget Thule.
- TORY, Geof[f]roy 1529 [1931/1973]. *Champ fleury ou l'art et science de la proportion des lettres*. Précédé d'un Avant-propos et suivi de Notes, Index et glossaire par Gustave COHEN. Avec une nouvelle préface et une bibliographie de Kurt REICHENBERGER et Theodor BERCHEM. Genève: Slatkine [Réimpr. de l'édition de Paris, 1931].
- . 1529 [1998]. *Champ fleury. Art et science de la vraie proportion des lettres*. [Paris]: Bibliothèque de l'Image.

Résumé de dix lignes

Le premier à lancer un appel à la codification de la langue française fut Geof[f]roy Tory (1480-1533), un philologue humaniste devenu imprimeur et typographe, qui joua un rôle non négligeable dans l'introduction des accents, de l'apostrophe et de la cédille dans la typographie française. Dans son *Champ fleury. Art et science de la vraie proportion des lettres* (1529), il affirme son désir de glorifier la langue française et de combattre la corruption qui la menace. Cette "mise en règles" de la langue doit entre autres rendre possible la pratique des sciences en langue vulgaire, préoccupation caractéristique de l'esprit de la Renaissance. Tory ne se limite pas à la critique des savants méprisant leur langue maternelle, il développe une argumentation en faveur de la codification du vernaculaire reposant entre autres sur une comparaison, dans une perspective diachronique, du français avec l'évolution qu'ont connue les langues classiques, ainsi que sur la découverte de régularités à l'intérieur du français.